

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.
NOTE HISTORIQUE
SUR LE CIMETIÈRE DE SAINTE-GUDULE A BRUXELLES.

Les travaux de restauration qui ont été entrepris cette année, à l'église Sainte-Gudule, ont mis au jour une partie importante de l'ancien cimetière dont l'époque peut être datée, d'une manière précise, par les documents historiques. Ceux-ci nous ont été fournis par notre savant et obligeant collègue, le Prof^r Des Marez, conservateur des Archives de la ville de Bruxelles, auquel nous adressons nos plus vifs remerciements.

Le cimetière de Sainte-Gudule est certainement aussi ancien et peut-être plus ancien que l'église même.

Il est probable que, avant sa fondation, on enterrait sur la colline dite du « Mont Saint-Michel », au bas du Treurenberg, dont le nom significatif se traduit par mont de la tristesse, du deuil, et existait avant l'église.

C'est en l'an 1047 qu'elle paraît avoir été fondée par Lambert Baldéric; c'est en cette année que se fit, en grande cérémonie, le transfert des restes de sainte Gudule en l'église des SS. Michel-et-Gudule.

En 1174, le pape Alexandre III, confirmant au chapitre de la paroisse la possession de ses biens, fait mention du cimetière dans les propriétés.

Au début, la paroisse de Sainte-Gudule s'étendait sur toute la ville, et ce n'est que dans la suite que l'accroissement rapide de la population nécessita la création de paroisses nouvelles. Ainsi la paroisse de la Chapelle date de 1210.

Les inhumations se firent dans le cimetière entourant l'église et elles continuèrent à travers les siècles jusqu'à la fin de l'ancien régime.

Ce qui donne à ce cimetière une importance considérable, c'est qu'il servait aux enterrements non seulement de la paroisse de Sainte-Gudule, mais encore à ceux de quatre autres paroisses qui restaient soumises à y déposer leurs morts : le Coudenberg, Saint-Nicolas, le Finisterre et Notre-Dame de Montserrat ou des Marolles.

Le Chapitre de Sainte-Gudule autorisa ces paroisses à ériger un baptistère et à célébrer les mariages; mais jamais il ne leur permit de procéder aux inhumations. C'est pour cette raison que le cime-

tière de Sainte-Gudule s'appelait le cimetière des quatre paroisses.

Grâce à l'accroissement continu de la population, le cimetière devint bientôt trop étroit et, au début du XIV^e siècle, à la suite de l'épidémie de peste qui décima les habitants en 1316, un nouveau cimetière fut établi à l'endroit de la Montagne du Parc où sont actuellement les bâtiments de la Société Générale; ce nouveau cimetière s'appelait cimetière de Saint-Martin.

Les réclamations incessantes des différents quartiers de la ville amenèrent l'édit du 11 juillet 1783 par lequel Joseph II défendit les inhumations à l'intérieur des villes.

Le cimetière de Sainte-Gudule fut dès lors abandonné comme les autres et on créa un nouveau lieu de sépulture en dehors de la ville, à Saint-Josse-ten-Noode.

Voici maintenant les renseignements qui nous permettront de dater d'une manière précise les nombreux ossements qui ont été recueillis.

Le cimetière entourait l'église de toutes parts et des gravures anciennes nous font assister aux changements successifs apportés dans le cours du temps.

Il fut tour à tour agrandi et diminué. Agrandi par l'assèchement d'un étang qui se trouvait derrière le chœur de l'église en 1435; diminué à la suite de circonstances que nous allons indiquer brièvement.

Autour du chœur, achevé dans le courant du XIII^e siècle, huit chapelles, symbolisant la couronne d'épines du Christ, rayonnaient par autant de saillies extérieures. En allant de la rue du Bois-Sauvage vers le Treurenberg, c'étaient les chapelles de Saint-Pierre, du Saint-Sacrement, de Sainte-Catherine, de Saint-Nicolas, de Sainte-Marie-Madeleine, de Saint-Luc, de la Sainte-Trinité et de Sainte-Anne.

La disposition de ces chapelles amena un premier et notable changement dans le contour du cimetière autour du chœur. Les quatre premières chapelles, Saint-Pierre, Saint-Sacrement, Sainte-Catherine et Saint-Nicolas, furent abattues en 1553. A cette date fut posée la première pierre de la chapelle actuelle du Saint-Sacrement, achevée en 1539 et consacrée le 23 avril 1543.

La cinquième chapelle, celle de la Madeleine, nommée aussi Slabbaertschoorken, petit chœur de Slabbaert ⁽¹⁾, fut rebâtie en

(1) Nom de l'architecte.

1560 par la dame Turckx, veuve du chevalier Robert Haller, qui voulut y construire un tombeau pour sa famille. Elle reçut l'autorisation de prendre sept ou huit pieds du cimetière.

Un siècle après, le 7 mai 1649, le Chapitre permit à messire Jean-Baptiste Maes, seigneur de Steenkerque, de reconstruire de nouveau cette chapelle, où furent placés les tombeaux de sa famille. Aujourd'hui encore elle conserve le nom de chapelle Maes et elle sera maintenue.

Les trois chapelles qui restaient du côté du Treurenberg furent démolies à leur tour lorsqu'on décida la construction d'une chapelle monumentale en l'honneur de la Vierge. Le 23 janvier 1649, la fabrique d'église autorisa les marguilliers de la Confrérie de Notre-Dame-de-Délivrance à élever une chapelle destinée à faire pendant à celle du Saint-Sacrement. Les chapelles de Saint-Luc, de la Trinité et de Sainte-Anne furent donc démolies et, en outre, la chambre du Chapitre, la sacristie et la demeure du sacristain. Il y eut une emprise sur le cimetière et on adossa à la chapelle, achevée en 1653, les dépendances que nous venons d'énumérer et qui ont été démolies cette année.

Dans l'enceinte du cimetière se trouvaient plusieurs bâtiments, notamment la sacristie sous laquelle de très nombreux ossements ont été mis à jour. Du même côté, contre la nef, était la salle de réunion des petits chanoines, bâtie en 1655 et au-dessous de laquelle nombre de squelettes ont été recueillis.

Ces transformations diverses, effectuées dans le courant des XVI^e et XVII^e siècles et antérieurement, permettent de donner des dates précises à certaines parties du cimetière. Ce sont celles dont l'époque peut être fixée qui ont été fouillées.

Diminué d'un côté, accru de l'autre, le cimetière avait amené le tracé d'une nouvelle place derrière l'église, puis le percement de la rue de la Banque actuelle, vers le milieu du XVII^e siècle. De ce côté les limites du cimetière furent reculées et les travaux exécutés jadis pour les fondations de la Banque Nationale ont démontré que celle-ci est bâtie sur l'emplacement de la partie nord du cimetière.

Le 16 février 1657, le Chapitre de l'église résolut de faire entourer de murs le champ de repos. Le manque de fonds ne permit pas de commencer immédiatement les travaux décrétés. Un demi-siècle se passa et ce ne fut que le 18 janvier 1703 que le secrétaire de l'Électeur de Bavière, Maelknecht, posa la première pierre de l'escalier du grand portail et de la belle balustrade qui devait entourer le cimetière.

L'ouvrage fut terminé en 1707; il comportait une suite de colonnes en pierre bleue séparées par des piédestaux ornés de pommettes et d'autres ornements.

Quand le cimetière fut désaffecté, après l'édit de Joseph II, en 1783, la balustrade fut rapidement dégradée et démolie en 1804.

Les fouilles de cette année ont amené la découverte de colonnes et de fragments importants vis-à-vis de la sacristie démolie et derrière le chœur.

Du côté sud, c'est-à-dire depuis le bas du Treurenberg jusqu'à la rue des Paroissiens, le cimetière fut rasé, et c'est sur son emplacement que fut créée la place appelée Plaine Sainte-Gudule.

Les ossements qui font l'objet de notre communication préliminaire se trouvaient donc contre l'Église, c'est-à-dire là où commencèrent les inhumations; les dépendances, sacristie, etc., dont il a été question, furent terminées en 1653; c'est sous le pavement de celle-ci qu'ont été découverts les deux tiers des squelettes. Le tiers restant provient de la partie adossée au chœur et qui fut désaffectée en 1560.

Les ossements, qui demanderont une étude longue et approfondie, sont donc très anciens; ils datent pour le début de 1647 et pour la fin de 1560 et de 1653.

La partie historique pourra être reconstituée entièrement; des gravures d'époques différentes se trouvent dans les Archives de l'Hôtel de Ville et de l'Église et montrent les transformations successives accomplies dans le cours des siècles.

En 1882, lors de la construction de la porte de l'Église qui se trouve vis-à-vis de la Banque Nationale, les travaux de fondation amenèrent la découverte d'un certain nombre de tombes non remaniées, où reposaient les restes d'ecclésiastiques de l'époque de Louis XIV.

Les crânes étaient coiffés de fragments de perruques sur lesquelles la tonsure se voyait encore très bien. Le bois des cercueils était consommé; mais on pouvait en suivre le contour grâce à la teinte plus foncée qui tranchait sur la couleur jaunâtre du terrain. Nous avons pu étudier ces ossements avec l'autorisation du doyen d'alors; les mesures en ont été publiées dans notre thèse d'agrégation; mais les ossements n'ont pu être conservés: ils ont été réinhumés au cimetière d'Evere. On sait que ce n'est que plus tard qu'une décision du bourgmestre de Bruxelles fut prise, disant que les ossements découverts sur le territoire de la Ville seraient déposés au Musée d'histoire naturelle ou à l'Université.

Il y a au Musée d'histoire naturelle dix crânes de Sainte-Gudule, recueillis à fleur de terre, lors de travaux de pavage.

Voici l'inventaire des ossements que les fouilles que nous avons dirigées, ont amenés dans les collections du Cabinet d'anthropologie de l'Université :

256 crânes, sans compter les calottes; 300 mandibules de tout âge; os longs, fémurs, tibias, humérus, radius et cubitus, de 300 individus au moins; 170 clavicules.

Les péronés, fragiles, sont les moins nombreux. Les os des pieds et des mains sont fort nombreux, ainsi que les vertèbres.

Tous les os du squelette sont représentés en séries largement suffisantes pour l'étude anatomique et anthropologique. Nous aurons donc des renseignements précis sur la composition ethnique des Bruxellois anciens.

Les objets recueillis en dehors des ossements sont extrêmement rares, sans doute parce que les inhumations successives ont amené des remaniements fréquents. A certains endroits de la tranchée, notamment sous la sacristie, il y avait de véritables brèches osseuses d'où sortaient pêle-mêle des os longs et des crânes.

Nous avons recueilli des clous de cercueils dont la forme et les dimensions pourraient servir aux archéologues pour fixer la date approximative des inhumations. Certains crânes portaient encore des cheveux, qui ont été conservés. Un grand nombre d'ossements présentent des lésions pathologiques et traumatiques qui nous fournissent des données sur l'habileté des chirurgiens de ces époques lointaines.

Nous avons recueilli quelques ossements d'animaux domestiques, chien, chat, mouton, bœuf, cochon.

Tels sont les renseignements, très succincts, que nous vous apportons sur ces fouilles très importantes. Les objets archéologiques ont été déposés au Musée communal de la Ville.

DISCUSSION.

M. POILS. — Les détails historiques dans lesquels vient d'entrer M. Houzé, sont du plus haut intérêt. Les inhumations successives au même endroit dans le cimetière de Sainte-Gudule rappellent les cinq étages de corps superposés que l'on a observés dans le cimetière qui environnait l'église du Sablon, à Bruxelles, quand on a établi la percée de la rue de la Régence et la place du Petit-Sablon actuelle.

M. DE PAUW donne également quelques détails sur d'anciens cimetières de Bruxelles et notamment sur un cimetière dépendant d'un couvent de femmes au Coudenberg et sur un cimetière qui se trouvait au bas de la Montagne du Parc, à l'emplacement du bâtiment de la Société générale : là s'élevait aussi au XV^e siècle une chapelle des Templiers. Il ajoute qu'un grand nombre d'ossements du cimetière de Sainte-Gudule ont été transportés à Ixelles, derrière l'église Sainte-Croix, lors du creusement des fondations de la Banque Nationale.

M. JACQUES fait remarquer qu'au XV^e siècle il n'y avait plus de Templiers.

M. HERMANT dit que l'on confondait les Templiers avec d'autres ordres, dont quelques-uns existent encore, tels que les Johannites ou chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en Allemagne.

M. LE PRÉSIDENT remercie M. Houzé de la communication préliminaire qu'il vient de faire et émet le vœu qu'il ne tardera pas à la faire suivre de l'étude des documents qu'il a recueillis.